



Quand l'anthropologue peut s'impliquer sur son terrain : réflexion autour des cas de figure

Athanase Nsengiyumva

► To cite this version:

Athanase Nsengiyumva. Quand l'anthropologue peut s'impliquer sur son terrain : réflexion autour des cas de figure . L'Homme - Revue française d'anthropologie, Éditions de l'EHESS 2018. halshs-01674418

HAL Id: halshs-01674418

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01674418>

Submitted on 2 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand l'anthropologue peut s'impliquer sur son terrain : réflexion autour des cas de figure

Athanase NSENGIYUMVA, Professeur Associé, Université du Burundi

Résumé

Fondé sur l'enquête de terrain ou l'observation participante, le travail de l'anthropologue l'oblige à côtoyer des personnes ayant plusieurs spécificités et plusieurs susceptibilités. Etant homme avec une histoire, travailler sur des êtres semblables peut parfois pousser à un dilemme de positionnement scientifique et de moralité humaine. Après le passage de l'étude des sociétés dites traditionnelles à l'étude des sociétés proches, l'anthropologue se retrouve parfois sur des terrains sensibles pouvant influencer son implication.

Mots clés : anthropologie, anthropologue, implication

Introduction

L'objectif de la présente réflexion est de contribuer au débat sur l'implication de l'anthropologue sur son travail de terrain ainsi que les différents questionnements qui peuvent surgir. Contrairement à ses débuts, l'anthropologie se pratique aujourd'hui dans des sociétés industrielles, donc des sociétés d'origine pour les anthropologues. « La distance existentielle et intellectuelle de l'anthropologie par rapport à ses objets d'étude n'est plus évidente » (KILANI, M, 1989). De surcroît, l'étrangeté des pratiques et des valeurs qu'il observe ne s'impose plus à lui de façon aussi frappante que lorsqu'il travaillait dans des sociétés différentes (KILANI, M, 1989).

L'anthropologie comme toutes les sciences sociales, traite de l'être humain, qui est un être de conscience, vivant, fait de chair et de sang, d'émotion et d'idées, de choix et d'histoires personnelles et dont le destin demeure en définitive fragile et diffère des autres objets d'étude dans différents domaines de la recherche. La recherche en anthropologie peut engager l'avenir des groupes humains sur lesquels elle porte.

Sur le plan méthodologique, les matériaux mobilisés sont issus des différentes lectures et de l'expérience personnelle du Burundi, un pays d'Afrique centrale où le poids des traditions et de la culture pèsent sur le comportement des individus. Il s'agit d'une analyse critique du terrain de l'anthropologue sur la production scientifique. Ma réflexion est axée sur un questionnement éthique orienté vers le positionnement et la posture de l'anthropologue.

Les questions suivantes ont guidé la présente réflexion:

- Dans quelles circonstances une approche considérée comme « périphérique » au travail scientifique peut-elle être envisagée ?
- qu'en est il de la moralité du chercheur sur un terrain sensible.

L'histoire de la discipline nous montre qu'elle s'est inscrite largement dans le contexte de l'histoire mondiale, politique, économique et sociale. Dans la situation contemporaine où le « primitif » ne fait presque plus l'intérêt de la discipline, certains domaines de recherche en Anthropologie, poussent le chercheur à un dilemme de positionnement par rapport à la discipline et au sujet¹ de recherche. Ceci l'est particulièrement dans certaines situations sociales et dans le domaine du développement.

I.L'anthropologie dans ses origines

I.1. la singularité de la discipline

L'anthropologie, discipline singulière, s'est toujours intéressée aux mythes, aux croyances, aux rituels, mais aussi à l'organisation sociale. L'idée d'une diversité des cultures humaines suscite un engouement et une réflexion sur le monde actuel.

Au 19^e siècle, les sciences de la vie sont dominées par l'idée d'évolution. Les juristes et les historiens de l'anthropologie avaient pour souci de retrouver l'histoire perdue de l'humanité depuis ses origines. L'un des auteurs les plus marquants de cette période de la constitution de la discipline est Lewis H. MORGAN. Il distingue l'évolution des sociétés humaines en trois étapes : la sauvagerie-la barbarie-la civilisation. Il ne s'agit pas de se limiter à la description mais d'établir des lois de l'évolution culturelle et de comprendre comment s'effectue le passage d'un stade à l'autre. Lewis H. MORGAN ne doutait pas un seul instant que les hommes avaient non seulement une origine mais une destinée commune : le progrès. Ainsi se distingue dans l'anthropologie une partition du monde en deux classes : les « civilisés » et les « primitifs ».

Or, « l'indien sauvage, l'orient, le paysan ou le marginal ne constituent pas des substances immuables » (KILANI, M, 1989). Les catégories ou les groupes qui apparaissent différents le sont par rapport à une structure dominante qui les englobe et avec laquelle ils entretiennent certains types de rapports de démarcation ou d'opposition. Le travail anthropologique implique par définition des comparaisons interculturelles, dans l'espace et dans le temps, entre les particularités et les significations sociales diverses qu'il observe. Il implique un système de réciprocité et d'éclairage mutuel entre des perspectives et des points de vue divers, et pourquoi pas des pointes de vue diverses, pour reprendre Mike Singleton¹ (M. SINGLETON, aa 2005-2006).

I.2.L'altérité

Pour étudier une société, MALINOWSKI, estime que cette dernière doit être étudiée comme une totalité, telle qu'elle fonctionne au moment où on l'observe. Il se demande ce qu'est une société donnée en elle-même et ce qui la rend viable pour ceux qui en font partie, en l'observant dans le présent au travers de l'interaction des aspects qui la constituent. Pour

¹ La personne humaine n'est pas un objet de recherche que l'on manie mais bien un sujet avec une histoire et un vécu

Malinowski, « l'anthropologie devient une science de l'altérité qui tourne le dos à l'entreprise évolutionniste de reconstitution des origines de la civilisation » (F. LAPLANTINE). L'altérité ne représente pas une essence, une qualité intrinsèque que certaines populations ou certaines cultures portent en elles. Elle doit être considérée comme une notion relative et conjoncturelle. « On n'est autre que dans le regard de quelqu'un » (KILANI, M, 1989). C'est une extériorité indispensable à l'anthropologie: il ne s'agit pas pour l'anthropologue de s'identifier à l'autre au point de devenir lui-même cet autre. CASTORIADIS soutient cette idée car pour lui, « l'ethnologue qui a tellement bien assimilé le point de vue du monde des Bororos qu'il ne peut plus les voir qu'à leur façon, n'est plus un ethnologue. C'est un Bororo et les Bororos ne sont pas des ethnologues ». (KILANI, M, 1989).

Ce rapport d'extériorité-identification a pour effet qu'à son retour, le chercheur n'est plus tout à fait le même : non seulement la compréhension de ses configurations particulières n'aura pas été complètement étrangère à quelque chose qu'il découvre et comprend de sa propre culture, mais il aura appris à chercher des voies communes à ces diverses expressions, à former un discours qui ne soit pas uniquement un discours qui parle des autres mais un discours qui parle aux autres. (KILANI, M, 1989).

II. L'anthropologue sur terrain et la question éthique

Les crises contemporaines (crises économiques, culturelles, identitaires, ..) vécues par des sociétés multiculturelles placent l'anthropologie au cœur de dilemmes fondamentaux parmi lesquels l'universalité des valeurs et des principes qui fondent les choix éthiques apparaît primordiale. En appréhendant le sens de l'éthique en anthropologie dans un contexte socio-culturellement et historiquement déterminé, MASSE partage avec FOUCAULT sa conception de l'éthique selon laquelle cette dernière est « considérée en tant que partie de l'étude de la morale, mais aussi en tant qu'étude du « rapport de soi », constitué par quatre concepts indépendants : la substance éthique- le mode d'asservissement- la pratique de soi- le télos. Le questionnement éthique surgit dès que le dialogue s'établit. Dire que l'on fait cette recherche est un problème éthique, même une position neutre est une position qui entraîne des questions éthiques » (G BERTHELOT, 2004).

II. 1. Inégalité socio-économique: vulnérabilité et prudence du chercheur

L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale ont un impact profond sur la plupart des milieux qu'étudient les anthropologues, qu'ils s'agissent des bidonvilles toujours plus étendus et des villages en peau de chagrin du tiers monde. Ces conditions de précarité extrême ne laissent pas le chercheur indifférent. Des chercheurs ont des angoisses quand ils travaillent avec des gens extrêmement pauvres. Parfois, ça fait peur de se faire demander de l'argent par une personne qu'on ne connaît pas car ça rappelle tout ce qu'on est et tout ce qu'on a, mais aussi et surtout, tout ce qu'on peut perdre. Une telle situation pèse sur la conscience car ramène le chercheur à la question de l'inégalité.

Si l'intérêt du chercheur porte particulièrement sur des sociétés marginales ou des classes sociales qui sont légèrement inférieures à celle de l'universitaire qu'il est, la situation sociale laisse toujours ce dernier sensible à l'écart socioculturel, à l'écart des classes, surtout quand ils partagent les mêmes sociétés. Par contre, lors d'une recherche auprès de personnes appartenant à une catégorie sociale supérieure, universitaire, le chercheur n'a pas de problèmes parce qu'il adopte une attitude de discussion d'« égal à égal » avec la personne. Elles sont intelligentes, manient le langage et la rhétorique avec facilité, décodent facilement les questions qui sont posées. Etant entendu que les questions que le chercheur pose n'ont pas toujours pour vocation d'être des questions d'universitaire à universitaire.

Les anthropologues doivent réaliser que, dans certaines situations, leur accès à des personnes « marginales » dépend souvent du fait qu'ils se présentent comme une ressource pour ces gens là. L'anthropologue se retrouve parfois dans un engagement inévitable car les conditions de travail l'imposent. L'exemple le plus frappant est ce récit emprunté à Michel AGIER : « En 1984-1985, une famine dramatique en Ethiopie (on parle de 400 milles morts) mobilise l'aide internationale et de nombreuses organisations non gouvernementales. A ce moment-là, et aux yeux de ceux qui sont sur place, l'Etat éthiopien opère des transferts forcés des populations en utilisant des moyens logistiques de l'aide internationale, lesquels transferts entretiennent la famine. Ce détournement de l'action humanitaire provoqua le premier affrontement entre une organisation humanitaire- MSF- et l'Etat sur le territoire duquel elle intervenait. Ainsi, tout en étant isolé de son action (ce qui lui vaudra son expulsion du pays), l'équipe de MSF dénonça cette « machinerie mortelle » alliant les dirigeants politiques du régime de Mengistu et des organisations humanitaires aveuglées par leur propre activisme » (AGIER, 1997). Ce qu'il faut souligner ici, c'est le caractère moralement inévitable de l'engagement pour celui qui est sur le terrain, mais aussi paradoxalement l'aveuglement possible de certains quant au contexte de leur action. Ce que montre le terrain de l'intervention humanitaire, c'est une implication qui se produit sans même le vouloir. Dans une telle situation, se mettre en situation de s'impliquer sur le terrain, il s'agit de répondre à une urgence et/ou trouver la juste attitude morale.

Les anthropologues vivent sur leurs terrains ethnographiques des situations d'enquêtes qui sont autant d'expériences personnelles très chargées en contenu moral et politique. Fonctionnaires ou non, ils vivent souvent une obligation d'engagement qui s'oppose dans certains cas à la fameuse « obligation de réserve ». D'ailleurs comme le dit M. Agier, « sans cet engagement, ou bien ils ne pourraient physiquement rester sur le terrain, ou bien ils ne pourraient pas avoir accès à l'information qui alimentera le savoir dont ils sont producteurs » (M. AGIER, 1997).

Au retour du terrain, lors de la mise en mots, il est difficile d'oublier les visages, les voix, les regards, la confiance, la détresse, la demande d'écoute ainsi que la reconnaissance que l'on sent dans les paroles des enquêtés. Dans certaines situations, il n'est pas rare que le chercheur s'interroge sur la normalité de sa recherche et ses limites au niveau du traitement du sujet humain.

II.2. L'ethnographe de chez soi : chercheur ou acteur social

Les relations «enquêteur-enquêté» peuvent parfois atteindre d'autres dimensions. En effet, quand j'ai effectué mes recherches dans le cadre de ma thèse de doctorat, au cours des premiers jours de terrain, certains Timbayi², surtout les plus âgés, me regardaient avec distance et nos relations étaient essentiellement professionnelles (un enquêteur et des enquêtés). Plus le temps avançait, plus la confiance s'établissait. Quand j'ai fait mon deuxième terrain, certains Timbayi sont venus me saluer et me poser des questions sur mon absence (je revenais une année après) à Bujumbura,....

Progressivement, j'ai établi des connaissances qui m'ont permis d'atteindre des coins inaccessibles auparavant (lieu où ils achètent la drogue, lieu où se vendent les différents objets volés,...). Dans de tels endroits, je partais en compagnie d'un «Timbayi de confiance», connu des autres et surtout qui se fait respecter par sa force physique.

Certains Timbayi sont venus me rendre visite et je ne sais pas comment ils ont su où j'habitais. Evidemment j'avais peur des «bandits» qui viennent chez moi! Un jour j'ai même confié mon appareil photo à l'un d'eux pour aller prendre des photos et il me l'a ramené.

Finalement, je suis devenu un confident, un ami, quelqu'un qui peut les écouter, sur qui ils peuvent compter. Mais alors, certaines confidences exigent une lourde responsabilité dans leur gestion: pour un ethnographe dans son milieu social, se pose la question des limites entre chercheur et acteur social.

La question qui se pose est de savoir jusqu'où s'impliquer lorsque l'on travaille dans son milieu social et culturel. Des conditions de précarité extrême ne laissent pas le chercheur indifférent. Un chercheur ne manque pas d'angoisses quand il travaille avec des gens extrêmement pauvres. Parfois, ça fait peur de se faire demander un morceau de manioc par un compatriote car ça rappelle tout ce qu'on est et tout ce qu'on a, mais aussi et surtout, tout ce qu'on peut perdre.

D'autres réalités de terrain interpellant la conscience. Par exemple, le fait de découvrir que tel commerçant ou tel policier est complice dans les actes de banditisme, que telle personne drogue des enfants, que les objets volés se stockent à tel endroit,...pousse à la question suivante: faut-il le dire? A qui? Est-ce mon rôle? Et les garanties d'anonymat promis? Quelles seront les conséquences pour mes interlocuteurs et pour moi?

II.3. L'anthropologue et le terrain sensible

Les terrains sensibles sont ces espaces (ghettos, camps, ...) et ces conditions sociales (sans papiers, SDF, réfugiés, ...) que les institutions définissent comme exceptionnels, déviants et/ou même illégaux. Ces terrains sont sensibles en ce sens qu'ils révèlent des enjeux sociopolitiques cruciaux et suscitent une demande sociale forte. De tels champs d'exercice de l'anthropologue interrogent à la fois les techniques d'enquête et les postures du chercheur.

² Timbayi désigne un enfant de la rue, celui qui a élu domicile dans la rue

Les contraintes qui se dégagent se situent dans la relation d'enquête qui concerne l'entrée du chercheur, son maintien et sa légitimation sur son terrain, et ses rapports avec les institutions.

Etant à l'origine de la définition de la catégorie ou du groupe social étudié, dans l'interprétation des données et la restitution des résultats auprès des publics concernés, souvent pris dans un dilemme de distanciation- implication vis à vis des divers acteurs avec lesquels il travaille, le chercheur opérant sur des terrains sensibles rencontre des problèmes d'ordre épistémologique et éthique qui, s'ils sont particulièrement saillants, sont aussi intrinsèques à toute pratique de recherche sur terrain.

Des sujets en rapport avec la santé, la question de violence, l'espace de souffrance, les populations vulnérables posent d'emblée des questions éthiques. Dans ces conditions, le chercheur pose des questions pénibles sur les difficultés vécues : désir de mourir, tentative de suicide, inceste, hospitalisation psychiatrique... avec tous les stigmates que cela impose. Ce genre de questions peut soulever des réactions personnelles que l'anthropologue doit gérer. Donc, la découverte de certains faits (ou aberrations) place le chercheur au cœur de dilemmes qui parfois, se situent à la frontière entre la recherche anthropologique et l'intervention en anthropologie. Dois-je faire cela? Dois-je dénoncer cela ? Il faut que je me taise ou que je le dise, et à qui ?...

Prenons l'exemple du phénomène du Sida. La rapidité de la progression de l'épidémie et des changements sociaux qu'il induit permet de développer une analyse chronologique des rapports de la maladie avec le changement social. Autour de cette maladie peut se définir un nouveau rapport à l'engagement et une nouvelle implication du chercheur; tant dans l'analyse des multiples figures du rapport des individus et des groupes sociaux à l'autre, l'autre contaminant / l'autre contaminé, l'autre sain / l'autre malade, que dans la pratique de terrain qui fonde le métier. Si la maladie est individuelle, la santé est collective et constitue un enjeu de société et un analyseur du social au cœur du questionnement anthropologique. Dès le départ, le fait d'« être malade », c'est à dire le vécu subjectif personnel de la maladie appelée conventionnellement *illness* en anthropologie médicale, a déjà une dimension sociale.

Selon P. PONTE, « la première étape d'une maladie en tant que phénomène social est la communication du fait à d'autres par la parole et un comportement souvent culturellement homologué. Le sujet accède ainsi au rôle social de malade, qui se caractérise par la reconnaissance de son incapacité involontaire à remplir ses fonctions sociales habituelles. Ce rôle a des implications très diverses selon les cultures et les contextes particuliers : activation de solidarités, marginalisation, intégration à de nouvelles structures sociales (hôpital, couvent, confrérie religieuse, ..), accès à un nouveau statut (thérapeute, chamane,) ou des modes d'expression qui ne sont légitimés que dans le contexte de la maladie ». (P. BONTE, et M. IZARD, 1991).

Les anthropologues peuvent passer d'une approche de distanciation à une confrontation très directe et même à une responsabilité envers les malades. Pour un anthropologue, le Sida aura une valeur de crise, crise qui, pour chaque individu comme pour le corps social, révèle les

valeurs et la nature des relations fondamentales, introduisant des questions essentielles et suscitant des recompositions. Cette crise touche à la relation qu'il noue avec son terrain et avec les personnes avec lesquelles il travaille. Le Sida confronte l'ethnologue à une remise en cause profonde et à être soucieux de règles déontologiques. Le Sida est révélateur des politiques de santé, de l'impuissance médicale, du dysfonctionnement des systèmes de soins, des valeurs et pratiques de certains groupes. Le « regard éloigné » du chercheur qui autorise un certain « confort ethnographique » est difficile car, enquêter sur le Sida, c'est toujours au bout du compte évoquer la mort de l'individu due à une « maladie honteuse ». L'anthropologue qui enquête sur le Sida est dans une situation peu habituelle car pose des questions sur une maladie dont la dénomination et la signification renvoient à une culture et un vécu.

Les hommes de science appartiennent au monde sur lequel ils tentent de produire un discours scientifique, dont ils ne parviennent ni à objectiver complètement les relations sociales ni à éviter tout jugement de valeurs sur des faits sociaux. L'engagement n'est pas seulement une inclination politique, de même que la distanciation n'est pas uniquement une opération épistémologique. Le caractère intrinsèquement lié des deux dimensions permet d'aller au delà de l'indécision de la pensée durkheimienne entre travail sociologique et action sociale. Pour Durkheim, « la volonté inaltérable d'élaborer une discipline scientifique traitant des faits sociaux comme des choses, ne parvient jamais à faire oublier son souci initial, en défendant une science sociale qui contribue à répondre à la question sociale » (Didier FASSIN, 1992).

III. L'enjeu sociopolitique et la production scientifique

Si le terrain reste une valeur fondatrice de l'anthropologie, les règles, les objectifs et les normes qui le circonscrivent présentent des évolutions notables. Celles-ci dépendent des conditions sociopolitiques globales dans lesquelles s'inscrit l'anthropologie de par son institutionnalisation sociale et scientifique.

Il convient de regarder ce que la tradition anthropologique inspire aux acteurs anthropologiques et comment les questions peuvent évoluer avec l'enrichissement des données. La pensée moderne est d'orientation naturelle et objective. La mondialisation crée une pression accrue vers la conformité et l'uniformisation des valeurs dans un contexte pluraliste marqué par l'accessibilité à une diversité de normes sociales et des codes moraux. À l'heure de la mondialisation, l'anthropologue devient un explorateur des mondes sociaux et matériels. Il est désormais confronté à des situations et à des voisinages déroutants. De surcroît, l'anthropologue ne peut pas échapper aux conséquences de nouvelles situations rencontrées sur le terrain.

Une des situations plus marquantes est l'interpellation de l'anthropologue par les gens qu'il étudie. En effet, si la démarche scientifique requiert une distance analytique et une neutralité normative, les enquêtés peuvent réclamer parfois un engagement en leur faveur : on peut par exemple demander à l'anthropologue de produire des généalogies dans une communauté en lutte pour la reconnaissance de ses terres ancestrales. Dans un cas pareil, le risque de censure

(et d'auto-censure) est permanent. Le chercheur se retrouve dans un embarras de positionnement entre la science et la politique.

C'est dans cet embarras que s'est retrouvée Christine PIRINOLI, dans l'anthropologie palestinienne, quand elle a entrepris des démarches visant à comprendre le processus de déconstruction de la mémoire collective des réfugiés et son lien avec l'identité nationale. Les conditions d'accès à un objet aussi politisé que la mémoire palestinienne implique des prises de position claires par rapport au conflit israélo-palestinien. Une telle implication, à la fois exigée par les acteurs et induite par les valeurs du chercheur, a des conséquences sur la production de la connaissance scientifique. D'après PIRINOLI, « tout se passait comme si les études que je menais se situaient sur un seul et même registre : celui de la défense des palestiniens ». Dans cette posture, elle était censée, non pas produire de la connaissance scientifique, mais répondre à une demande sociale manifeste qui est celle de transmettre « la vérité » (C. PIRINOLI. BFSH2)

« La pratique de l'anthropologie doit permettre de repenser la manière d'être sur le terrain et d'être des « inventeurs de nouveaux objets ». Et aussi et surtout réussir à faire le passage nécessaire de l'implication ethnographique à l'engagement critique » (G BERTHELOT, 2004). Le travail sur un mouvement identitaire pose donc un problème de positionnement, par conséquent de neutralité.

Un autre cas est celui d'Elise MASSICARD dans sa recherche sur les Alévis³. Son étude devait lui permettre d'expliquer pourquoi l'identitaire, à un moment donné, s'inscrit dans un registre pertinent de mobilisation politique. En effet, les demandes sociales émanant d'horizons différents conditionnent le déroulement même de l'enquête menant à des positions qui peuvent être considérées du point de vue déontologique comme des « compromissions » (E. MASSICARD). En dépit d'une extériorité revendiquée par le chercheur et acceptée par les interlocuteurs, la distance critique s'avère difficile à tenir sur le terrain et est source d'inconfort dans l'interaction. Le positionnement problématique se révèle particulièrement difficile à tenir quand les interlocuteurs assignent au chercheur des rôles qui le confinent aux limites de sa posture. Il faut penser notamment à des demandes de soutien et d'aide en tout genre. Certains peuvent même adresser des demandes d'expertise ou de conseil dans la production d'un argumentaire politique et aux ressources publiques.

En Australie, par exemple, les interventions d'organisations aborigènes via leurs représentants, le plus souvent non aborigènes, sont croissantes et ponctuent tous les stades de la recherche. « Dans l'anthropologie australianiste les catégories « vérité » et « savoir » diffèrent d'un contexte à l'autre et peuvent s'opposer. Dans le cas de droits fonciers, on attend de l'anthropologue qu'il établisse la vérité à partir du savoir communiqué par les Aborigènes. Pour une recherche dans le domaine religieux, l'anthropologue élabore un discours de savoir à partir de la vérité détenue par les Aborigènes. Dans ce contexte particulier, l'anthropologue

³ Les Alévis sont un groupe confessionnel hétérodoxe en Turquie ; ils sont numériquement d'un ordre de grandeur comparables au Kurdes de Turquie. A la différence des Kurdes, les Alévis sont en général considérés non pas comme un groupe « politique » mais comme un groupe « religieux ou « culturel ».

est confronté à un dilemme : soit produire deux types de résultats (un pour l'Etat et/ou les Aborigènes, l'autre pour la discipline et la communauté scientifique) » (M. AGIER,1997).

Si l'aval d'une population pour une recherche qui la concerne et le retour de l'information se justifient pleinement, les interférences constantes, voire la censure exercée par certains au nom des aborigènes sont tout aussi intolérables pour le chercheur que l'était le contrôle du gouvernement australien sur les travaux anthropologiques. Mais dans le contexte australien contemporain, « il est impossible pour un anthropologue, de ne pas intervenir dans les relations entre l'Etat et la communauté dans laquelle il travaille. Pour certains, cette intervention est une responsabilité professionnelle ou même un devoir sous peine pour l'anthropologue de s'associer au processus de domination étatique des aborigènes. Pour d'autres, c'est un « contre-don » du chercheur à la société au sein de laquelle il effectue des recherches et auquel il ne peut pas se soustraire. Tout d'abord parce que l'expertise des anthropologues est reconnus par les autorités australiennes mais aussi et surtout parce que les problèmes juridiques, administratifs et politiques auxquels sont confrontés les aborigènes nécessitent une formation et un savoir-faire qu'ils maîtrisent mal du fait de leur longue marginalisation en Australie » (M. AGIER,1997). Dans ce contexte, l'anthropologue devient un intermédiaire entre l'Etat et les Aborigènes. Le rôle d'expert apparaît alors séduisant car peut permettre d'observer de l'intérieur et d'avoir accès à des informations de bonne qualité car dans ces conditions, l'intérêt des informateurs est directement en jeu. Le refus d'endosser ce rôle entraîne cependant une perte de visibilité du projet pour les enquêtés qui risque d'aliéner leur confiance.

Selon M. AGIER, en Australie, « certains anthropologues sont devenus des « anthropologues conseils », dont certains, depuis, censurent les chercheurs extérieurs » (M. AGIER,1997). Mais, du point de vue déontologique, cette projection du chercheur dans et à travers les autres est discutable dans la mesure où la distance indispensable à l'analyse anthropologique n'existe plus lorsqu'il y a confusion entre le discours scientifique et l'idéologie des populations auprès desquelles le chercheur intervient. Donc, le positionnement est problématique non seulement au regard du refus de l'engagement mais aussi sur le plan de la connaissance, champ dans lequel le chercheur se place principalement.

En définitive, quelques facettes de l'anthropologie restent interpellantes et poussent l'anthropologue à choisir son positionnement dans l'exercice de sa recherche. L'anthropologue peut être un instrument de recherche politique ; il s'agira d'aider les preneurs de décision au niveau politique à disposer de l'information ethnographique nécessaire. Il convient alors d'être conscient du fait que le scientifique peut devenir politique et que la recherche peut être utilisée pour ou contre les politiques.

Au niveau de la recherche analytique, le chercheur sera appelé à analyser et interpréter les données pour épauler les décideurs quant à l'approche d'une problématique.

Le positionnement de l'anthropologue apparaît parfois situé à la limite de l'inconfort inscrit dans les problèmes et les contradictions de sa pratique. L'expérience de terrain du chercheur apparaît également indissociable de son expérience éthique.

IV. Posture/implication de l'anthropologue

IV. 1. La connaissance du terrain et sollicitation de l'anthropologue

Depuis MALINOWSKI, l'anthropologie fonde sa légitimité et sa spécificité sur l'expérience de terrain. Le terme même d'expérience suppose une implication du chercheur quelque soit l'objet sur lequel il travaille. Cependant, dans le cas des « terrains minés », cette implication ne relève pas seulement de la présence personnelle auprès des acteurs, elle suppose de pouvoir répondre aux exigences explicites ou non des interlocuteurs qui imposent parfois au chercheur d'énoncer sa position en terme politique, donc d'émettre des jugements de valeurs catégoriques.

Le dilemme devant lequel se trouve placé le spécialiste ne peut pas être résolu par le simple fait qu'il renonce à la fonction de membre d'un groupe au profit d'une fonction de chercheur. Il ne peut pas cesser de prendre part aux affaires sociales et politiques de son groupe à son époque et il ne peut éviter d'être concerné par elles. Mais sa participation et son engagement conditionnent l'intelligence qu'il a pour résoudre des problèmes en sa qualité de scientifique. C'est dans ce cadre de connaissance de terrain que Pierre Joseph LAURENT, en 1993, par son expérience et ses recherches anthropologiques, fut proposé à participer à une réflexion sur l'éventualité d'une implication du milieu rural dans le cadre des lois nouvellement adoptées sur la décentralisation au Burkina Faso.

L'anthropologue peut être sollicité par des acteurs politiques pour rendre un avis. Mais du point de vue académique, le chercheur se détourne des objets de sa discipline pour s'impliquer dans une problématique relevant du domaine de l'application dont il ne maîtrise ni l'entière des enjeux ni l'utilisation des éventuelles propositions. Pierre Joseph Laurent, considère une telle interpellation comme un « processus qui conduit l'anthropologue non plus à décrire un objet de recherche qu'il aurait lui même identifié et délimité en fonction de ses propres critères, et investi ensuite sur la base du principe de l'observation participante. Mais plutôt au fait que l'ethnologue accepte comme préalable une sorte de soumission à un autre ordre que celui mis en œuvre dans la construction classique de l'objet de recherche en ethnologie. Il s'agit là d'une « soumission à l'ordre des termes de référence, parfois à l'insu du plein gré du chercheur » pour reprendre la belle formule de Mike Singleton. Cette soumission peut devenir les prémisses de l'application voire de l'implication.

Comme l'a bien montré Mike SINGLETON, « aux yeux de nombreux anthropologues, le statut d'une anthropologie appliquée paraît ambigu, tandis que le statut d'une anthropologie engagée leur semble encore plus équivoque » (M, SINGLETON 1998). Pierre Joseph Laurent ajoute que, « pour se construire une niche académique à partir du champ singulier et relativement nouveau de l'anthropologie du changement social et du développement, doit être considéré, à juste titre, la soumission à l' « ordre des termes de référence », équivalente à mettre la main dans l'engrenage de l'expertise en développement et donc de l'anthropologie appliquée qui ne relève pas forcément de la recherche scientifique » (LAURENT, P.J, 2005).

Mais alors, l'anthropologue qui prétend à la scientificité, dans la collaboration avec la sphère politique, ne peut y arriver en se soumettant à cet « ordre des termes de références », mais plutôt en instituant une reconnaissance mutuelle, préalable à ce que Pierre Joseph Laurent appelle « questionnement conjoint » (LAURENT, P.J, 2005) entre les parties. A partir de ce questionnement conjoint apparaît alors la notion de liberté du chercheur. Le chercheur qui se retrouve en association avec la sphère politique doit chaque fois se poser la question de sa liberté comme condition de la pertinence et de la qualité du travail intellectuel. Un anthropologue qui accepterait une thématique de recherche qui n'est pas celle qu'il estime essentielle ou celle qu'il considère comme une production scientifique risque de produire un travail qui ne s'inscrit que dans la logique du partenaire pour ne pas dire du commanditaire, en dehors de toute logique scientifique .

Donc, la notion de « termes de référence » ne convient pas pour rendre la posture et l'articulation entre le recherche et l'action car « seul l'ethnologue impliqué sur le terrain, en fonction des compétences acquises, reste en mesure d'établir ce qui fait sens pour un groupe donné » (LAURENT, P.J, 2005). Il y a donc la responsabilité du chercheur qui doit convaincre le politique de la pertinence de son regard et pas l'inverse.

Il faut différencier une position politique d'une position scientifique pour le chercheur.

IV. 2. De la responsabilité du chercheur anthropologue

L'anthropologue peut rester impassible et il le doit, lorsqu'un informateur, par exemple, met en relation un culte de la terre avec une maladie mais dont les catégories ne coïncident pas avec celles du savoir médical. Mais, comme le dit Marc-Eric GRUENNAIS, « comment ne pas réagir devant un informateur qui affirme par exemple que le Sida vient du Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo) et qu'il suffirait de renvoyer tous les zaïrois chez eux pour que cesse l'épidémie ? Doit-on se taire devant des adeptes d'une congrégation religieuse qui avancent qu'être chrétien protège de tout, y compris les risques de contamination par perfusion sanguine »? (M. AGIER, 1997).

Certes, le démenti proposé par le chercheur n'aura pas sans doute que peu d'efficacité. Mais lors, pourquoi ne pas intervenir sous prétexte que l'on est ethnologue en situation d'observation alors que l'on réagirait vigoureusement si des propos analogues étaient tenus chez soi ? Parfois l'observateur n'a pas d'autres choix que de dispenser des informations tant l'interlocuteur le presse de questions. Il y a alors la responsabilité du chercheur qui, au cours de la mise en mot de ses recherches, doit convaincre le lecteur ou toute personne intéressée de la pertinence de son regard ainsi que des conséquences qui pourraient surgir et proposer une voie de sortie.

De même, pour les projets de développement, la confrontation des logiques sociales variées constitue un phénomène complexe que les économistes, les agronomes ou les décideurs ont tendance à ignorer. Selon Olivier DE SARDAN « face aux écarts répétés entre les conduites prévues et les conduites réelles, face aux dérives que toute opération de développement subit du fait des réactions des groupes cibles, les développeurs tendent à recourir à des pseudo-

notions sociologiques ou anthropologiques qui relèvent plus des clichés et des stéréotypes que d'outils analytiques » (DE SARDAN O., 1995). Or, les références paresseuses aux facteurs culturels oublient le plus souvent l'existence de sub-cultures, les diversités culturelles internes à un même groupe social, le poids des clivages sociaux (âge, sexe, classe sociale..) sur les normes et le comportement.

Donc, des réflexions sur des problèmes de développement doivent être menées à base pluridisciplinaire car il n'est pas rare qu'un anthropologue considère un projet de développement comme une intervention extérieure qui ne se justifie que par les intérêts des intervenants et des gouvernants. D'ailleurs comme le précise Olivier DE SARDAN, « tout projet de développement (et plus généralement tout dispositif de développement) apparaît comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes... c'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière » (DE SARDAN O., 1995).

De plus, « la dérive inéluctable entre une opération de développement « sur le papier » et une opération de développement « sur le terrain » n'est rien d'autre que le produit de l'« appropriation » différentielle de cette opération par les différents acteurs concernés, c'est-à-dire la capacité de certains individus ou groupes sociaux à infléchir le projet à leur profit, directement ou indirectement » (DE SARDAN O., 1995).

Le risque d'une analyse qui ne s'en tiendrait qu'aux champs structurels et locaux réside dans le fait que les individus peuvent être rendus invisibles dans les organisations ou amalgamés dans des catégories sociales plus ou moins abstraites. L'analyse de la relation du développement doit se déployer dans un autre champ du social, celui des acteurs sociaux proprement dits, des individus avec leur histoire, leurs histoires, itinéraires et trajectoires singuliers. L'examen du champ des individus est à même de faire ressortir les hétérogénéités et les inégalités sociales que la relation du développement est susceptible de favoriser ou de transformer. L'anthropologue dispose beaucoup d'outils pour cerner ces trajectoires, avec le défi de la prise en compte de toutes les dimensions du social. Il est donc important pour l'anthropologue de bien orienter ses productions scientifiques et prendre la place qui lui revient dans le monde scientifique de production du savoir et de développement des communautés.

Conclusion

Les particularités de la discipline et la connaissance de terrain placent l'anthropologue dans une position de dilemme entre la production scientifique et la participation au débat social. Parfois il peut être difficile pour le chercheur de rester indifférent. En tant qu'être humain sensible, des situations particulières qui font objet de son champ d'étude peuvent le pousser à objectiver. Le fait de travailler sur des êtres semblables qui se trouvent dans une situation d'extrême nécessité, le pousse à réfléchir autour de ce qu'il est, ce qu'il a, de ce qu'il peut perdre et finalement de ce qu'il peut devenir. C'est pourquoi, malgré la rigueur scientifique, l'homme peut rester homme face aux humains.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. AGIER M., Anthropologues en dangers, l'engagement sur le terrain, ed. jeanmichelplace, Paris, 1997
2. BONTE P., et Michel IZARD, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'Anthropologie, PUF, Paris, 1991
3. CARTINI Sophie, les Non dits de l'anthropologie, PUF, Paris, 2004
4. FASSIN D. , Pouvoir et maladie en Afrique. Anthropologie sociale de la banlieue de Dakar , PUF, Paris, 1992
5. KILANI Mondher, Introduction à l'Anthropologie, ed. Payot, Lausanne, 1989
6. MASSICARD *Élise*, L'autre Turquie : Le mouvement aléviste et ses territoires, *Paris*, Presses Universitaires de France, 2005,
7. DE SARDAN J. P O., Anthropologie et développement socio anthropologie du développement social, Karthala, Paris, 1995
8. LAPLATINE F., (clefs pour) l'anthropologie, SEGHERS, Paris 1987
9. NSENGIYUMVA, A l'espace public urbain comme lieu de survie : les Timbayi de Bujumbura, UCL, Presses universitaires de Louvain, 2010
10. SERVAIS O., Gerard VAN'T SPIJKER, Anthropologie et missiologie, XIXe - XXe siècle : entre connivence et rivalité, Karthala, Paris, 2004
11. SINGLETON, M., Amateur de chien à Dakar, Plaidoyer pour un interprétariat anthropologique, Academia /Harmattan, Paris, 1998

Revues

1. Bernardin MINKOMVE, Anthropologie au Gabon, les actes des journées d'anthropologie : A la découverte de l'anthropologie, Acte 1, Gabon, AA2002-2003, <http://www.anthropologie-Gabon.org>
2. Christine PIRINOLI, Anthropologie palestinienne, entre science et politique, Impossible neutralité du chercheur, Institut d'anthropologie et de Sociologie, BFSH2, <http://www.érudit.org>
3. Didier FASSIN, Anthropologie entre engagement et distanciation, Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le Sida en Afrique, <http://www.codesria.org>
4. Elise MASSICARD, Travailler sur un mouvement identitaire, positionnement problématique et neutralité illusoire, <http://www.ciaonet.org/olg/cc/47>
5. Geneviève BERTELOOT, Pratique ethnographique et questions éthiques : le point de vue des chercheurs en sciences humaines et sociales au Québec ; Revue internationale de sociologie et des sciences sociales, Hiver 2004, Vol.06, No 1, <http://vcampus.univ-perp.fr>

6. Louis HUBERTY, Ethnologie, éthique et déontologie, le questionnement éthique et déontologique comme facteur d'avancement de l'ethnologie ; Journal de l'anthropologie, printemps 1993, No50-51 ; dossier thématique : éthique professionnelle et expérience de terrain ; <http://u2.u-strasbg.fr/cria>

7. Louis HUBERTY, Ethnologie, éthique et déontologie : la rencontre des mondes n'a pas encore commencé. 22 oct 1992, page 12

Cours

1. Pierre Joseph LAURENT, contribution ethnographique auprès de la commission nationale de décentralisation du Burkina Faso (enjeux épistémologiques autour de l'institution des communes rurales, 1993 à 2000), Cours d'Anthropologie du Développement AA2005-2006
2. Mike SINGLETON, Olivier SERVAIS, Séminaire d'Anthropologie prospective, AA 2005-2006